



Procès-verbal décisionnel du Conseil Général du 24 novembre 2021

CONSEIL GENERAL
DE
1355 SERGEY

1. Préavis 04/2021 : Octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026

A l'unanimité, le Conseil Général décide, pour la législature 2021-2026 avec prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 :

- d'accorder l'autorisation générale de procéder à l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour un montant maximum de CHF 50'000.- par cas,
- d'accorder l'autorisation générale de procéder à la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que de décider de participations dans des sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités, pour un montant maximum de CHF 50'000.- par cas,
- d'accorder l'autorisation générale de plaider (sous réserve d'autorisations générales qui peuvent être accordées à la Municipalité),
- d'accorder l'autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour un montant n'excédant pas CHF 20'000.- par cas et au maximum à CHF 60'000.- par an,
- d'autoriser la bourse à financer les dépenses qui précèdent au mieux des intérêts du ménage communal, en recourant à l'emprunt le cas échéant.

2. Préavis 05/2021 : Budget pour l'exercice 2022

A la majorité (1 abstention), le Conseil Général décide :

- d'accepter le budget 2022.

3. Préavis 06/2021 : Plafond d'endettement pour emprunts et cautionnements

A l'unanimité, le Conseil Général décide de fixer pour la législature 2021-2026 :

- le plafond d'endettement à CHF 1'300'000.-,
- le plafond de cautionnement à CHF 650'000.-.

4. Préavis 07/2021 : Plan d'Affectation Communal (PAComm)

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'approuver le plan d'affectation communal et son règlement d'application.

5. Préavis 08/2021 : Réfection de la Rue de la Scie et de la Croix

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'octroyer CHF 320'000.- à la réalisation des travaux de réfection de la Rue de la Scie et de la Croix.

6. Préavis 09/2021 : Assainissement de la Butte de tir du stand de l'Abergement

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'octroyer CHF 70'000.- à la réalisation des travaux d'assainissement de la butte de tir du stand de l'Abergement.

Au nom du Conseil Général de Sergey :

La Présidente



Géraldine Martinis



La Secrétaire



Virginie Bard